

Communauté Picard 17.3.2026

## Mers-les-Bains

# La plage fermée pour son rechargement en galets



La mairie doit recharger chaque année le cordon de galets qui protège la ville. Encore plus cette fois-ci, à cause des dégâts de la tempête Goretti.

**Photo d'archives**

Alors que le printemps arrive, la mairie de Mers-les-Bains annonce la fermeture de la plage aux piétons à partir du 19 mars 2026, pour une durée de deux semaines. Soit hors vacances scolaires. Cette mesure est prise pour assurer la sécurité des usagers, car durant cette période, sera menée l'opéra-

tion de rechargement en galets des casiers, c'est-à-dire les espaces compris entre les épis. Une opération indispensable à la défense contre la mer. Surtout après le passage de la tempête Goretti, qui avait frappé nos côtes en janvier dernier. Elle a appauvri le cordon de galets qui protège le lit-

toral mersoïse et il faut le renforcer. Les travaux seront réalisés par la société STPA, en accord avec la Communauté de communes des villes sœurs (CCVS), le syndicat mixte Baie de Somme-Grand Littoral Picard (SMBS-GLP) et la ville de Mers-les-Bains. Le but est aussi, comme chaque année, de niveler les galets pour préparer la saison.

Le maire Michel Delépine a donc pris deux arrêtés. Le premier acte la fermeture de la plage, sauf pour les activités du club nautique. L'autre concerne la rue Amiral-Courbet, où les engins de chantier seront autorisés à circuler et où le stationnement sera en partie interdit. Le parking rue du 19-Mars, qui longe le stade, sera également réservé à l'entreprise. ●

**Xavier Togni**